

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 26 (1934)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Prix, salaires et chômage : un article sur "l'adaptation"  
**Autor:** Gawronsky, V.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-383973>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 25.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

26<sup>me</sup> année

Août 1934

N° 8

## Prix, salaires et chômage.

Un article sur „l'adaptation“.

Par le Dr V. Gawronsky.

Depuis que les fédérations et organisations des travailleurs ont lancé l'initiative pour combattre la crise économique, la question de ce qu'on appelle « l'adaptation » ne cesse de faire l'objet de controverses tant verbales qu'écrites. Les adversaires de l'initiative ne se lassent pas de prétendre que le soi-disant niveau surfait des prix et des salaires empêche l'économie suisse de faire partie du marché mondial, qu'il enlève toute capacité de concurrence à notre industrie, qu'il aggrave non seulement la crise dans notre pays, mais menace de la faire dégénérer en un danger permanent. Ils nous donnent en exemple les pays qui ont adopté le système de la déflation et, il ne paraît pas une ordonnance de baisse de Mussolini, pas un décret de Doumergue visant à l'économie, sans qu'ils fassent ressortir à nouveau la nécessité d'admettre courageusement et énergiquement le principe de l'adaptation.

Au lieu de nous borner à des arguments abstraits, nous allons au contraire, à l'aide de quelques données statistiques qui nous renseigneront, voir si les hauts prix et les hauts salaires sont réellement synonymes de paralysie de la vie économique et si la réduction du coût de la vie est vraiment le moyen propre à supprimer la crise économique.

La thèse de la déflation ne date ni d'aujourd'hui ni d'hier; il y a des années, certains Etats — nous songeons à l'Allemagne et à l'Italie — l'ont adoptée comme maxime de leur politique économique, et d'autres ont été atteints par la crise alors qu'ils avaient baissé le niveau des prix et des salaires bien au-dessous de la moyenne, ce qui fut le cas pour la Tchécoslovaquie et l'Autriche. Si ce que prétendent les partisans de la baisse, était exact, les pays cités devraient se distinguer par le caractère bénin qu'aurait la crise chez eux, tandis que pour les pays ayant un niveau des prix et des salaires très élevés, donc la Suisse également, les ravages

causés par la crise seraient particulièrement très graves. Voyons comment sont les choses en réalité.

Un des meilleurs moyens de mesurer la conjoncture économique est, sans contredit, *la statistique du chômage*. Nous comparons donc l'état et le développement du chômage dans quelques pays industriels les plus importants depuis le point culminant de la dernière période conjoncturelle. Afin d'obtenir une base de comparaison conforme nous transposons les chiffres absolus réunis dans le bulletin mensuel de statistiques de la Société des Nations en chiffres relatifs.

*Nombre des chômeurs sur 1000 habitants.*

	Fin 1928	VI. 28	XII. 29	VI. 29	XII. 30	VI. 30	XII. 31	VI. 31	XII. 32	VI. 32	XII. 33	VI. 33	XII. 33	V. 34
Allemagne . . . . .	11 <sup>1</sup>	28 <sup>1</sup>	19	44	41	68	61	87	84	88	68	62	39 <sup>2</sup>	
France . . . . .	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,5	1,2	4	7	7	7	8	9	
Grande-Bretagne . . . . .	20	23	19	23	29	40	44	49	51	50	44	42	38	
Hollande . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	31	30	43	34	50	38 <sup>4</sup>	
Italie . . . . .	6	9	5	10	8	15	14	23	21	27	21	27	23	
Autriche . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	58	49	67	56	63	53	
Suisse . . . . .	1,3	2,9	1,1	3,2	2,2	6	3,5	12	10	20	13	23	11	
Tchécoslovaquie . . . . .	2,2	2,7	2,3	3,6	5	16	15	33	32	50	46	53	42	
Etats-Unis . . . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	85 <sup>3</sup>	

<sup>1</sup> Chômeurs secourus.

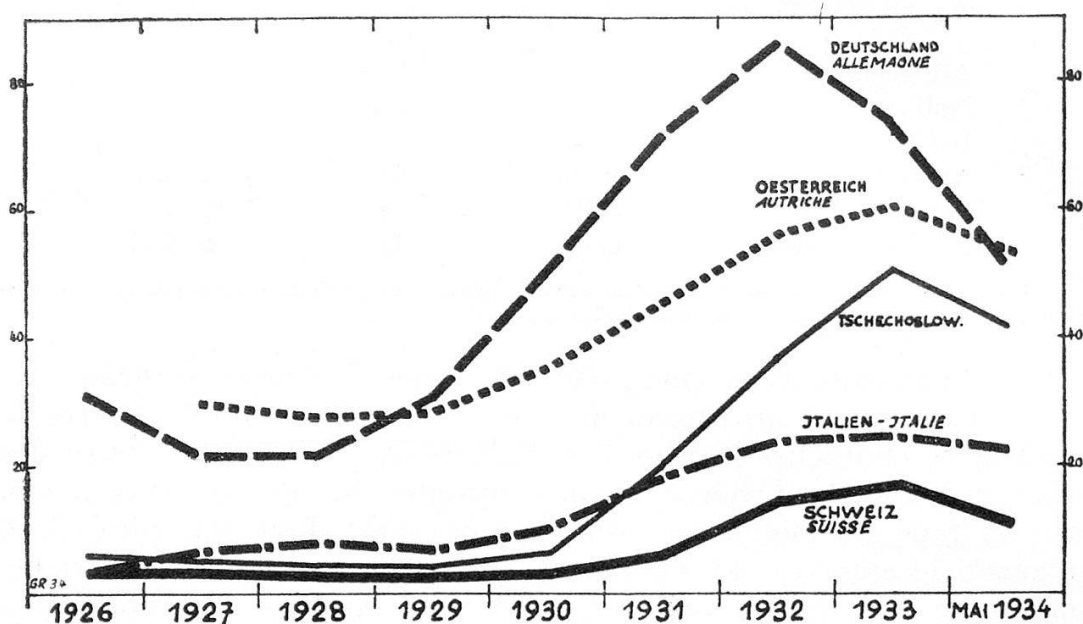
<sup>2</sup> Selon une estimation du Bureau international du Travail qui nous paraît plus sûre que les données officielles, le nombre des chômeurs en Allemagne était de 52 sur 1000 habitants en mai 1934.

<sup>3</sup> Estimation du Bureau international du Travail.

<sup>4</sup> Avril 1934.

Parmi ces neuf pays (auxquels appartiennent tous les pays industriels importants, à l'exception de la Belgique et de la Suède, dont la statistique du chômage n'offre aucune possibilité de comparaison) la Suisse occupe l'avant-dernier rang, si on la classe d'après le degré d'importance relative du chômage. A fin avril 1934 elle comptait un peu plus de la moitié des chômeurs en Italie (toujours par rapport à 1000 habitants) exactement un tiers de ceux de Grande-Bretagne, et un peu moins du quart de ceux d'Autriche. Fin mai, elle comptait un peu moins que le quart des chômeurs de Tchécoslovaquie, un peu plus du cinquième des chômeurs allemands (sur la base de l'estimation du Bureau international du Travail) et un peu plus du huitième des chômeurs des USA. La France est le seul pays qui puisse rivaliser avec la Suisse par un chiffre de chômeurs encore plus réduit (fin mai on comptait en France 9 chômeurs pour 1000 habitants et en Suisse 11), mais cet avantage est dû au fait qu'en temps de période prospère, la France souffrant d'un manque chronique de main-d'œuvre, occupe un très grand nombre d'ouvriers étrangers qui, en période de crise, sont en grande partie réexpédiés dans leur patrie et déchargent ainsi le marché du travail français. De plus, la statistique française du chômage présente de nombreuses lacunes.

## Chômage en pour-mille de la population 1926/1934.



Le degré d'occupation relativement favorable de la Suisse n'est pas dû en dernier ressort à l'allégement dont a été l'objet le marché du travail au cours des derniers mois. Depuis le début de la crise, la Suisse enregistre un nombre de chômeurs inférieur à celui des autres Etats indiqués dans notre tableau (à l'exception de la France). En temps de période prospère néanmoins, l'industrie suisse n'arrive pas à réintégrer tous les chômeurs sans exception dans le processus de la production, c'est pourquoi les chiffres des chômeurs en Suisse n'ont pas été dépassés par ceux de la France, mais quelquefois même par la Tchécoslovaquie (par exemple à la fin de décembre 1928), pays qui en temps de crise a beaucoup de chômage. Ce phénomène — diminution relativement forte du marché du travail en temps de prospérité, diminution relativement faible en temps de crise — témoigne d'une compensation relative dans le développement économique de la Suisse, laquelle ne connaît ni les excès de la prospérité ni ceux de la crise.

Maints partisans de la politique de baisse qui ne peuvent nier que le chômage adopte une forme moins grave en Suisse que dans d'autres pays, prétendent que si la Suisse n'a pas subi plus fortement les conséquences de la crise, ce n'est pas à cause, mais malgré son niveau élevé des prix et des salaires, grâce à ses fortes réserves de capitaux ou toute autre raison plausible qui expliquerait le caractère bénin de la crise en Suisse. Nous allons essayer de voir s'il n'existe pas une corrélation entre un niveau élevé des prix et des salaires et la stabilité d'une crise.

Une petite comparaison établie entre l'index du coût de la vie et le degré du chômage nous offre un point de repère à ce sujet:

Octobre 1933.

Pays	Index du coût de la vie (basé sur l'or) 1914 = 100	Chômeurs sur 1000 habitants	Coefficient de renchérissement <sup>2</sup>
Allemagne	119,8	58	fr. 6.87
Hollande	139,5	37	» 6.61
Italie	120,0	23	» 7.88
Autriche	81,0 <sup>1</sup>	53	» 5.70
Suisse	131,0	14	» 7.52
Tchécoslovaquie	100,0	43	» 5.81

<sup>1</sup> En schillings papiers. <sup>2</sup> Le prix d'une certaine quantité de produits alimentaires qui est comparable, calculé par le Bureau international du Travail.

La comparaison permet d'établir que le pays figurant au second rang quant au niveau des prix — la Suisse — enregistre le nombre de chômeurs le plus bas. Par contre, lorsque le niveau des prix est à 100, la Tchécoslovaquie compte (le coût de la vie, calculé au taux de l'ancienne couronne or, n'est donc pas plus élevé qu'avant la guerre) 43 chômeurs sur 1000 habitants, l'Autriche, lorsque le niveau des prix est à 81 sur la base de l'or et à 105,8 sur la base des billets de banque, en compte même 53 sur 1000 habitants.

Les chiffres se rapportant au chômage en Italie, et qui sont relativement bas, prêtent facilement à confusion. Il ne faut pas oublier de tenir compte que l'Italie, malgré ses centres industriels très importants, est avant tout un pays agraire, du fait que le 56% au moins de sa population vit du travail agricole, contre le 30% en Allemagne, le 24% en Hollande, le 40% en Autriche, le 20% en Suisse et le 40% en Tchécoslovaquie. Le chômage qui sévit actuellement étant un phénomène de l'économie industrielle, la proportion de 23 chômeurs sur 1000 habitants représente beaucoup plus pour l'Italie qu'un chiffre analogue dans d'autres pays, en particulier en Suisse et en Hollande. Si l'on tenait compte de la diversité de la structure de la population, les chiffres relatifs au chômage en Italie ne seraient pas inférieurs, mais approximativement aussi élevés que ceux de la Hollande et 2½ à 3 fois plus élevés que ceux de la Suisse.

Il est facile d'établir une comparaison internationale des *salaires* d'après celle des prix. Néanmoins, il convient de faire remarquer que les comparaisons internationales des salaires offrent de très sensibles lacunes dues à la diversité des bases statistiques et des méthodes d'enquêtes employées. Sans vouloir en affirmer l'exactitude absolue, nous citons quelques salaires extraits en grande partie d'une enquête faite par le Bureau international du Travail en octobre 1933 et en partie également des recherches entreprises par l'Office de statistique du Reich allemand; nous avons calculé ces salaires en francs suisses.

En octobre 1933, un électricien-monteur gagnait à Amsterdam fr. 1.64 par heure et son collègue à Zurich fr. 1.98. A Vienne par contre un électricien-monteur, c'est-à-dire un ouvrier très qualifié

touchait au plus fr. —.88 \* par heure, et à Gênes tout au plus fr. —.79. Dans les grandes villes suisses de Bâle, Zurich et Berne, un ouvrier auxiliaire de la métallurgie touche fr. 1.30 (à la campagne moins), à Rotterdam fr. 1.10 à 1.21, à Berlin (1<sup>er</sup> avril 1933) fr. —.85, chiffre qui ne tient pas compte des diverses déductions obligatoires, et à Turin 55 ct.! A la Haye, capitale de la Hollande, un *maçon* qualifié arrivait à gagner un salaire horaire de fr. 1.54, à Amsterdam de fr. 1.45, à Bâle de fr. 1.73, à Zurich de fr. 1.78, en Allemagne (moyenne nationale) fr. 1.—, à Vienne fr. 1.09 et à Milan Fr. —.83. Les employés de tramway et les chauffeurs d'autobus gagnent fr. 2.14 par heure à Bâle, fr. 2.05 à Zurich, fr. 1.71 à Amsterdam, fr. 1.26 à Vienne, fr. —.94 à Gênes et tout juste 75 ct. à Trieste. Dans le service des chemins de fer, les ouvriers de la voie touchent dans les villes suisses de fr. 1.37 à fr. 1.51 par heure, en Hollande fr. 1.02 à 1.16, en Italie de 49 à 85 ct.; en Allemagne les ouvriers auxiliaires des chemins de fer de l'Etat gagnent en moyenne dans tout le pays 78 ct. Dans l'industrie textile tchécoslovaque, en particulier dans la fabrication de la laine de Brünn, la moyenne totale du salaire horaire était en 1930 — soit au début de la crise — de 58 ct. en tout et pour tout, tandis que dans le textile suisse les jeunes ouvriers au-dessous de 18 ans gagnaient la même année 65 ct. à l'heure, les femmes 77 ct. et les ouvriers adultes qualifiés fr. 1.23.

Ces exemples se multiplient à volonté. Ils présentent chaque fois le même tableau: Les pays où les salaires suffisent à peine à l'ouvrier à se procurer l'indispensable, sont particulièrement *gravement frappés par la crise*, tandis que les autres, dans lesquels le pouvoir d'achat des larges masses de la population a été maintenu, *résistent beaucoup mieux à la crise*.

Le pays qui enregistre le nombre le plus réduit de chômeurs, la Suisse, figure également au premier rang en ce qui concerne les salaires nominaux; la Hollande qui occupe le troisième rang figure au second dans la question des salaires nominaux. Les pays qui sont très fortement atteints par le chômage — la Tchécoslovaquie, l'Autriche et l'Allemagne — sont ceux qui payent le plus mal leurs ouvriers, qui les payaient le plus mal en temps de prospérité déjà, à part l'Allemagne.

Il convient de dire dans cet exposé que contrairement à la thèse habituelle des partisans de la baisse, les pays ayant un niveau des prix et des salaires élevés, ne sont nullement ceux qui ont

---

\* Calculé au pair (fr. 72.93 pour 100 schillings). Depuis la dévaluation du schilling en 1931, les salaires et les prix en Autriche n'ayant pas subi de modifications transcendantes et le billet d'un schilling ayant conservé à peu près le même pouvoir d'achat que le schilling-or, les salaires calculés au pair permettent de se faire une idée peu juste du niveau des salaires en Autriche. Comptés au cours du jour (fr. 56.46 pour 100 schillings), les salaires payés en Autriche en francs suisses seraient encore d'un cinquième inférieurs à ceux indiqués.

enregistré les *plus fortes pertes en exportation*. De 1929 à 1933, l'exportation a reculé en valeur, comme suit :

en Allemagne	de 62 %
Hollande	» 63 %
Italie	» 66 %
Autriche	» 65 %
Suisse	» 64 %
Tchécoslovaquie	» 72 %

A l'exception de l'Allemagne (dont la politique pour encourager l'exportation est unique si on la juge au manque total de scrupules quant aux moyens employés), ce sont encore une fois les pays dont le coût de la vie est bas, lesquels, selon les conseils des partisans de la déflation se sont adaptés aux prix du marché mondial, qui ont supporté des *pertes d'exportation* beaucoup plus sensibles que celles subies par la Suisse — ce pays qui a évité l'adaptation par en bas et qui selon l'avis de nombreuses personnes finirait par devenir l'île des prix de l'isolement économique et serait voué à la ruine économique.

Dans notre comparaison des prix et des salaires, nous n'avons pas tenu compte de la *Grande-Bretagne*, pays qui de par son importance économique n'aurait pas dû manquer de figurer dans la liste. Si nous y avons néanmoins renoncé, c'est parce que les chiffres des salaires et des prix de l'Angleterre, comparés à ceux d'autres pays auraient facilement donné un tableau inexact du niveau du coût de la vie en Angleterre. Ce pays qui a toujours compté parmi ceux qui ont un niveau des prix et des salaires très élevé, a, comme on le sait, dévalorisé sa monnaie en automne 1931. Contrairement à la plupart des pays qui ont décidé d'avoir recours à ce moyen, il ne se manifesta aucune hausse des prix par la suite, par contre, ces mesures inflatoires eurent pour effet unique de mettre une trêve à la baisse des prix et des salaires qui s'effectuait depuis le début de la crise. Calculés à la parité-or, il est probable que les prix et les salaires de l'Angleterre paraîtraient actuellement bas; pour les Anglais néanmoins, ils ont conservé le même pouvoir d'achat qu'avant la dévalorisation, et un billet d'une livre n'a comparativement à la livre-or rien perdu de sa valeur pour le citoyen anglais, pour autant qu'il demeure dans son pays. L'index anglais du coût de la vie était en 1931 de 147 points et en octobre 1933 de 143 (billets). Les salaires anglais se sont stabilisés à un niveau qui varie entre celui de la Suisse et celui de la Hollande. En Angleterre, le chômage n'a commencé de diminuer (de 51 en été 1932 à 39 en mai 1934) que lorsque les prix et les salaires ont plus ou moins cessé de baisser et que le niveau du coût de la vie s'est stabilisé à un point qui, en regard des conditions régnant en Europe, peut être qualifié de remarquable — un fait peu susceptible de soutenir la thèse de la nécessité de l'adaptation!

Il ne nous était naturellement pas possible, dans le cadre restreint dont nous disposons ici, de faire une analyse économique plus complète des Etats industriels les plus importants. Force nous fut donc de nous contenter de faire ressortir quelques faits typiques. Les quelques exemples fournis devraient néanmoins suffire à démontrer sur quelle base fragile repose l'argument selon lequel les hauts salaires et les prix élevés équivalent à une trêve économique et que seule la baisse du niveau des prix et des salaires permettrait à l'économie de surmonter la crise. Pour autant qu'il est possible d'établir une règle générale dans le domaine de l'économie, les chiffres et les comparaisons fournis devraient bien plus nous faire conclure que *le meilleur moyen de lutter efficacement contre la crise, c'est de maintenir les prix et les salaires à un niveau élevé.*

---

## Service civil facultatif pour jeunes chômeurs.

Par *Martin Meister.*

La conférence extra-parlementaire, qui a eu lieu à Berne le 26 juin, a fourni aux organisations économiques l'occasion de prendre position à l'égard de la question complexe que représente le service civil. Grâce à cette conférence le service civil put faire une fois encore l'objet de discussions générales.

Divers rapports et préavis ont été soumis à la conférence. Dans son rapport, la Jeunesse libérale, se basant sur les décisions prises lors de son congrès à Soleure, demande que la Confédération déclare que les camps de travail de l'Etat doivent être reconnus comme étant une occasion convenable de travail pour les jeunes gens de 18 à 24 ans. Elle pose comme principe: Celui qui se refuse à ce travail, renonce par-là même à tout secours public.

Le conseiller national Pfister de St-Gall confond le service civil avec le service militaire volontaire. Dans son rapport, il prévoit l'obligation conditionnelle de s'enrôler pour tous les jeunes ouvriers de 16 à 28 ans qui ont retiré les secours de chômage pendant plus de 30 jours. Les chômeurs incorporés dans l'élite ou la Landwehr seront libres de choisir entre le service civil volontaire ou les camps de travail. En plus de l'entretien et le logement, les participants ont droit à une indemnité de 1 franc par jour.

Dans le rapport qu'il a présenté sur la demande du Département militaire, le Dr Käch, ingénieur à Berne, traite la même question avec force détails. Dans ce rapport de 32 pages, l'auteur envisage ce service de travail sous une forme rigoureusement militaire. Sur un modèle bien connu, les chômeurs seront répartis par centuries dans les diverses régions du pays où des travaux sont à exécuter. Un règlement disciplinaire inspiré par les dispositions du Code pénal militaire du 13 juin 1927 serait établi à l'intention du